

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 35 (1973)

Heft: 14

Rubrik: Mesures de protection à prendre lors de travaux de soudage effectués sur des récipients métalliques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mesures de protection à prendre lors de travaux de soudage effectués sur des récipients métalliques

Ainsi qu'on peut le constater, il se produit chaque année des accidents mortels à la suite de brûlures subies lors de l'exécution de travaux de soudage et de découpage au chalumeau (soudage autogène) ou à l'arc (soudage électrique) sur des récipients métalliques (fûts, réservoirs, citernes, tuyauteries, etc.) qui contenaient ou bien avaient contenu des substances facilement inflammables. Abstraction faite des cas entraînant une invalidité permanente, ces accidents mortels surviennent tant dans les ateliers de l'artisanat et de l'industrie que dans les exploitations agricoles. Lorsqu'on ne sait plus ce que le récipient avait renfermé antérieurement, il faut toujours se comporter comme si ce dernier avait contenu une substance inflammable. Même s'il ne reste que de faibles quantités de ces substances dans un récipient, elles peuvent former avec l'air qui s'y trouve un mélange explosif. Un tel mélange est alors amené à déflagration aussi bien lors d'un soudage électrique que d'un soudage autogène.

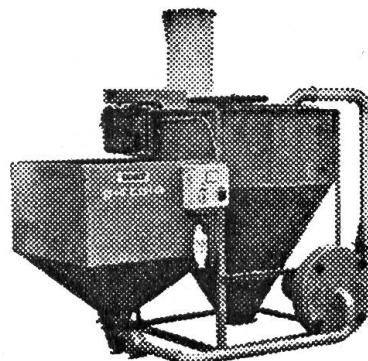
Les principales mesures de protection à prendre consistent premièrement à nettoyer les récipients par des rinçages répétés à l'eau bouillante (additionnée au besoin de soude, de soude caustique ou d'un solvant des graisses) ou bien à la vapeur. Ces rinçages peuvent toutefois se révéler insuffisamment efficaces. Aussi convient-il de donner la préférence à ce qu'on appelle un remplissage de protection durant le travail. Il consiste à neutraliser le récipient en le remplissant d'eau, de vapeur d'eau ou d'un gaz inerte (azote, gaz carbonique). En ce qui concerne les soudages sur des fûts à essence, ces récipients doivent être entièrement vidés, rincés, puis remplis d'eau.

Dans le cas de récipients fermés, il convient de veiller à ce qu'il ne se produise pas de surpression dangereuse à l'intérieur causée par le travail de soudage. D'autre part, il est absolument nécessaire que le chef d'exploitation attire l'attention de ses collaborateurs sur les graves dangers que présentent le soudage et le découpage au chalumeau ou à l'arc effectués sur des récipients métalliques qui contiennent ou avaient contenu des substances

facilement inflammables. De nombreux soudeurs professionnels ne connaissent même pas ces dangers, ainsi qu'on le constate malheureusement dans la pratique.

Par ailleurs, les travaux de soudage se montrent particulièrement dangereux lorsqu'ils doivent être exécutés dans des endroits où l'on peut s'attendre à la formation de mélanges gazeux explosifs. Au cas où l'on n'arrive pas à supprimer totalement les risques d'inflammation ou d'explosion, on n'exécutera un soudage qu'avec l'assentiment du chef d'exploitation et sous sa surveillance. K.F.

Une offre particulière de SKJOLD



Une installation de broyeur-mélangeur SKJOLD-PICCOLO au prix de Fr. 5475.— seulement,

comprenant un moulin à marteaux BM-2 avec souffleuse, un moteur de 7,5 CV, un appareillage électrique automatique, un réservoir de stockage à céréales de 500 kg, un mélangeur pour 1200 l avec remplissage latéral des concentrés, un moteur de 3 CV et une installation de filtrage, le tout monté, prêt à être mis en service. Tous renseignements supplémentaires et documentation par la représentation générale:



**Maschinen AG, 4112 Bättwil
Tél. (061) 75 11 11**

Livraison prompte de notre stock de Bättwil.